



Envie de concrétiser votre projet de formation ?

- Accueil

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h30
(16h30 le vendredi)
accueil@its-tours.com
02.47.62.33.33

- Orientation

Information & conseil sur les
formationsorientation@its-tours.com
02.47.62.33.76

- Admissions

Informations & démarches
d'inscriptionssecretariat.pdmis@its-
tours.com 02.47.62.33.48

- Référents Handicap

Accueil des personnes en situation de
handicap
referent.handicap@its-tours.com

- Apprentissage

cfa
SMS CFA SMS (sanitaire médico-social)
contact@cfasms.com
Unité de formation des apprentis de l'ITS (UFA)
apprentissage@its-tours.com

Nos conseils pour réussir !

Participez aux Rencontres Maître
d'apprentissage-Tuteur.

Partenariat avec le CFA SMS
Livret numérique de l'alternance
Plateforme : www.studea-cfa-sms.fr

Les Après-midis de l'ITS

Rejoignez le réseau DATALUMI, de
l'ITS de Tours : devenez mentor
pour transmettre et partager votre
expérience avec nos étudiants,
offres d'emploi, d'alternance, de
stages... en vous inscrivant via
notre site internet, rubrique Espace
Alumni & Recruteurs.

Institut du
Travail
Social
TOURS - BLOIS - CHARTRES



MAÎTRE D'APPRENTISSAGE / TUTEUR

en INTER

8 à 12-20
participants

en INTRA



www.its-tours.com

17 rue Groison 37100 TOURS

Code RS5515
Certificateur : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion
Enregistrement de la certification : 15/10/2021

PUBLIC

Professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire

PRÉREQUIS

Être professionnel du secteur social, médico-social et sanitaire amené à encadrer des apprentis, stagiaires, étudiants, personnes en reconversion, nouveaux salariés.

À partir de ces prérequis, l'ITS Tours propose deux parcours de formation, ainsi que la possibilité de se présenter à la certification relative aux compétences de Maître d'apprentissage/Tuteur.

PARCOURS « FORMATION » (35 H)

OBJECTIFS

- Préparer l'arrivée de l'apprenti/alternant dans l'établissement.
- Accueillir l'apprenti/alternant à son arrivée dans l'établissement.
- Faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant durant la période d'essai.
- Suivre le parcours avec le centre de formation.
- Organiser le parcours au sein de l'établissement.
- Accompagner l'apprenti/alternant dans son parcours d'apprentissage.
- S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage.
- Guider la réflexion de l'apprenti/alternant sur ses activités professionnelles et d'apprentissage.
- Évaluer les acquis des apprentissages en situation de travail.

PROGRAMME

La formation se décline en 3 domaines de compétences (DC) :

- DC 1 : Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant
- DC 2 : Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomieprofessionnelle
- DC 3 : Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

MÉTHODES & MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

En présentiel.

Recueil des attentes. Tour de table.

Pédagogie active, centrée sur l'apprenant et ses expériences issues du terrain (apports théoriques et pratiques, mises en situation).

Échanges à partir de situations apportées et d'expériences vécues par les professionnels.

Méthode interactive favorisant l'expression des stagiaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Autoévaluation de l'atteinte des objectifs en début et en fin de formation.
Évaluation de satisfaction.

RÉFÉRENCES DES PERSONNES CHARGÉES DE LA FORMATION

Les formateurs sont tous des professionnels dans le domaine couvert par leurs interventions, et ayant une expérience en formation ou accompagnement d'adultes. L'équipe pédagogique est constituée de formateurs ayant des diplômes, des compétences et des expériences dans le champ de l'accompagnement tutorial. Les formateurs se tiennent régulièrement à jour sur l'élaboration de nouvelles techniques ou concernant les approches et les évolutions professionnelles.

PARCOURS « PRÉPARATION À LA CERTIFICATION » (5 H)

OBJECTIFS

- Repérer les attendus de la certification
- Identifier 2 situations professionnelles
- Rédiger le Dossier de présentation du candidat.
- Préparer sa présentation orale

PROGRAMME

- Présentation du cadre réglementaire de la certification défini par l'arrêté du 7 décembre 2021 révisant l'arrêté du 17 décembre 2018
- Repérage des situations professionnelles
- Préparation de la présentation orale

MÉTHODES & MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

En présentiel.

Recueil des attentes. Tour de table.

Pédagogie active, centrée sur l'apprenant et ses expériences issues du terrain. Aide méthodologique à partir de situations apportées et d'expériences vécues par les professionnels.

Ressources pédagogiques : dossier de présentation du candidat et guide méthodo- logique (site du ministère du travail).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Autoévaluation de l'atteinte des objectifs en début et en fin de formation.
Évaluation de satisfaction.

CERTIFICATION RELATIVE AUX COMPÉTENCES DE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE/TUTEUR (1 H)

PRÉREQUIS

- Peuvent se présenter aux sessions d'examens en vue de l'obtention de la certification relative aux compétences de maître d'apprentissage/tuteur, le candidat justifiant soit :
 - de l'accompagnement d'au moins un apprenti/alternant sur la durée totale de son parcours ; la date de fin de l'accompagnement du dernier apprenti/alternant ne doit pas être antérieure de plus de cinq ans à la date de validation du dépôt du dossier d'inscription du candidat ;
 - d'une formation de maître d'apprentissage/tuteur en lien avec le référentiel de compétences.
- (Article 6 de l'arrêté du 7 décembre 2021 révisant l'arrêté du 17 décembre 2018 relatif à la certification relative aux compétences de maître d'apprentissage/tuteur).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Rédaction d'un dossier de présentation du candidat de 13 pages (A télécharger sur le site du Ministère du travail <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/certification-matu>)
- Soutenance de 40 mn exposant une situation professionnelle préalablement choisie par les membres du jury

CALENDRIER ET INSCRIPTION

Lieu : Site de Tours
(ITS-17 rue Groison, 37100 TOURS)

Session 1 : De mars à juin

Session 2 : D'octobre année N à janvier-février année N+1

Lieu : Site de Chartres
(Pôle universitaire, 21 rue Loigny la Bataille, 28000 CHARTRES)

Session : D'octobre année N à janvier-février année N+1

Modalités et délai d'accès

Fiche d'inscription (à télécharger sur le site de l'ITS) dûment complétée à renvoyer par mail à l'adresse indiquée, au plus tard 1 mois avant le démarrage de la formation, sous réserve de places disponibles.

MODALITÉS FINANCIÈRES

Formation obligatoire pour les structures relevant du secteur SSSMS OPCO SANTE -Voir conditions sur le site : <https://www.opco-sante.fr/employeur/les-dispositifs-de-formation/l-alternance/le-tutorat/>

Coût de la formation : 635 euros

Coût de la préparation à la certification : 180 euros

Coût de la certification : 100 euros

Plusieurs possibilités de Financement selon votre profil :

- Par l'employeur
- Par l'opérateur de compétence.
- En autofinancement
- CPF (Compte Personnel de Formation)

Pour une étude personnalisée des modalités de Financement et/ou demande de devis, contacter directement le secrétariat à :
magali.jourdain@its-tours.com